



RÉGION ACADÉMIQUE  
BRETAGNE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Division de l'Enseignement  
Supérieur  
DESUP

Dossier suivi par  
Hervé PLESTAN  
Téléphone  
02 23 21 74 23

ce.desup@ac-rennes.fr

96, rue d'Antrain  
CS 10503  
35705 Rennes  
cedex 7

Site internet  
www.ac-rennes.fr



Le Recteur  
Chancelier des universités de Bretagne

à

Monsieur le Président  
Université Bretagne Sud  
BP 92116  
56321 Lorient Cedex

Rennes, le 21 avril 2021

N/Réf. : DESUP/ALR/HP  
V/Réf. :  
Objet : CAC plénier du 1<sup>er</sup> avril 2021

## ACCUSE DE RECEPTION

### Documents :

CAC plénier du 1<sup>er</sup> avril 2021 :

- Délibérations et avis n°01-2021 à n°17-2021

Reçues le 16 avril 2021

Pour le Recteur,  
Le chef de division

Alan LE ROUX